

Réaction

Publié le mardi 03 juin 2008 à 00h00 - Mis à jour le mardi 03 juin 2008 à 00h00

Opinions

Pour une laïcité politique

Le livre et l'opinion "Du bon usage de la laïcité" (LLB 27 mai) suscitent enthousiasme et demandes d'éclaircissement.

Nous sommes heureux de voir que certains coauteurs du livre "Du bon usage de la laïcité" (Ndlr : voir notre page opinion de mardi dernier 27 mai) rejoignent notre réseau. Ainsi, bravo à Marc Jacquemain, lorsqu'il rappelle qu' "Un Etat laïque n'est en aucune façon un Etat athée", ou à Dan Van Raemdonck, lorsqu'il définit la laïcité comme un "principe organisateur du vivre ensemble, [...] garant de la neutralité de cet espace public".

Car c'est bel et bien la laïcité politique que nous défendons. C'est la base même de notre action. Nous ne revendiquons donc ni un Etat athée, ni la fin des religions, mais un Etat dégagé du pouvoir religieux, autrement dit le refus du cléricalisme. Nous estimons que dans les institutions publiques - écoles, administrations, hôpitaux -, le droit et la foi doivent être séparés. Autrement dit, nous refusons que les convictions particulières des uns et des autres viennent faire obstacle à l'existence d'une sphère institutionnelle neutre où les convictions individuelles sont non pas niées, mais subordonnées à l'égalité de tous devant la loi. Nous défendons les "valeurs inaltérables" que cite Dan Van Raemdonck : démocratie, Etat de droit, droits de l'homme, non-discrimination, égalité homme/femme, séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Nous engageons les auteurs de l'ouvrage à nous lire aussi bien que nous avons lu leurs déclarations et aussi bien que nous les lirons. Nous les convions aussi à des débats autrement que par presse interposée. Notamment pour éclaircir certaines des formules à l'emporte-pièce de Jean Bricmont, que nous avons connu mieux inspiré. Ainsi lorsque nous lisons sous sa plume qu' "une loi visant à protéger les enfants contre les pressions familiales est une utopie totalitaire". Utopie totalitaire donc, la loi qui rendit l'instruction obligatoire ? Utopie totalitaire que celle qui vise à interdire les mariages forcés ? Utopie totalitaire que la déclaration des droits de l'enfant ?

Ni combat contre les religions, ni prosélytisme laïque : c'est très exactement la ligne de défense et de promotion de la laïcité politique dans laquelle nous nous inscrivons, pour que vivent les valeurs humanistes et démocratiques et que soient préservées l'égalité et la mixité sociale et culturelle. Notre manifeste, que nous vous engageons à lire et - pour certains - à lire mieux - (1), signé par des croyants comme par des non croyants, énonce notamment que "nul

ne peut se prévaloir d'un dogme ou d'un prescrit religieux pour se soustraire à la loi" et que "nul dogme, tradition ou particularisme "culturel" ne pourra être invoqué pour bafouer le droit de toutes et de tous à la stricte égalité en droits comme en devoirs". Et en ce qui concerne l'école, nous avons déjà pris publiquement position en faveur d'un "lieu où tous les élèves, sans distinction aucune, se trouveraient rassemblés autour d'un projet essentiel : celui de faire de chacun un citoyen libre et responsable et une conscience autonome douée d'esprit critique."

Pour le RAPPEL - Réseau d'Actions Pour la Promotion d'un Etat Laïque - : Philipp Bekaert, Yvan Biefnot, Farouk Boustami, Dominique Celis, Chemsi Cheref-Kan, Elie Cogan, Gisèle de Meur, Bahareh Dibadj, Pierre Efratas, Catherine François, Nadia Geerts, Guy Haarscher, Lara Herbinia, Abdellatif Mghari, André Nayer, Michèle Peyrat, Anne-Marie Roviello, Fatoumata Sidibe, Sam Touzani, Pierre Van den Dungen, Georges Verzin, Mohammad Zahedi et "Ni Pute Ni Soumise Belgique"

(1) http://rappel.over-blog.net/pages/Manifeste_pour_la_ promotion_dun_ Etat_laique-130259.html